



# **Pour une Paix durable par la Réconciliation**

Pétition adressée à l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) visant à proclamer la période de 2011 à 2020

comme

## **Décennie Globale de Réconciliation**

**2011-2020**



**Foundation for Subjective Experience and Research, S.E.R.**

[www.ser-foundation.de](http://www.ser-foundation.de) [www.ser-foundation.ch](http://www.ser-foundation.ch) [www.ser-foundation.nl](http://www.ser-foundation.nl)  
[www.global-balance.org](http://www.global-balance.org)

## I. Vision

En 2006 l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a proclamé **2009 Année Internationale de Réconciliation**.

La vision qui sous-tend cette proclamation vise à encourager la formation d'une communauté humaine mondiale dans laquelle règnent la paix, l'ordre et la justice.

Le dialogue et la réconciliation sont nécessaires pour traiter les blessures du passé. Au cours de l'histoire les peuples de toutes les cultures ont utilisé cette méthode avec succès et leur exemple montre que chaque avancée dans le processus de réconciliation ouvre la voie à un nouvel élan prometteur.

**L'Année Internationale de Réconciliation 2009 est un premier pas très important dans cette direction. Mais l'instauration d'une paix durable basée sur la compréhension mutuelle est un processus qui a besoin de temps pour s'épanouir. Il est donc nécessaire d'envisager un effort à long terme.**

## II. Objectif

La bonne volonté et l'adhésion des parties concernées sont indispensables à un dialogue profitable. L'établissement d'une coexistence durable au sein d'une **communauté pacifiée** présuppose donc d'être préparé au dialogue, en vue d'appeler à une réalité vivante la formule " Unité dans la Diversité ". Dans la mesure où d'autres préalables essentiels, tels que l'existence de structures gouvernementales stables et le respect des Droits de l'Homme, sont garantis, il sera dès lors possible de créer un espace de liberté dans lequel les gens auront la possibilité de s'écouter mutuellement, de communiquer, et de se convaincre d'accepter des responsabilités civiles. Des pratiques rituelles de réconciliation existent dans toutes les cultures et les religions traditionnelles. Les Commissions de Vérité et de Réconciliation peuvent être utilisées partout dans le monde.

**La Décennie de Réconciliation Globale a pour but d'encourager l'émergence d'une conscience généreuse et bienveillante orientée vers une paix durable et une société civile tournée vers l'homme.**

## III. Domaines d'Action

- Education, affaires sociales et culturelles, valeurs et éthique
- Economie et finances
- Désarmement, Droits de l'Homme et principes de droit humanitaire, par exemple l'élargissement de la Convention de Genève au domaine de la réconciliation par l'adjonction de protocoles additionnels
- Santé publique (des humains et des animaux), domaines de l'environnement et du climat, partage équitable des ressources
- Encouragement au respect et au développement des cultures et pratiques indigènes
- Développement du sport comme moyen de prévention des conflits ou médiateur de réconciliation

## IV. Procédure

**Tous les représentants permanents des états souverains membres des Nations Unies sont conviés à déposer une pétition en faveur d'une Décennie de Réconciliation ou à soutenir de telles pétitions déjà déposées.**

## V. Origine de la Pétition

La Fondation pour la Recherche et l'Expérience subjective, S.E.R., a proposé un plan d'action et rassemblé des projets pour l'Année Internationale de Réconciliation 2009. Ces documents peuvent être consultés sur le site: [http:// www.global-balance.org](http://www.global-balance.org)